

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

ABONNEMENTS

Nord et départements limitrophes :	
3 mois	66 fr.
6 mois	120 fr.
1 an	220 fr.
Autres départements et colonies :	
3 mois	85 fr.
6 mois	150 fr.
1 an	275 fr.
Compte chèques postaux : Lille 67	

BUREAUX
 ROUBAIX - 10, Grande-Rue Tél. 27.22
 TOURCOING - 21, rue Carnot. Tél. 437.
 LILLE - 11, rue Faidherbe Tél. 53.31.
 PARIS - 12, boulevard Poissonnière. Tél. Provenç. 77.24.
 MOUSCROUX - 108, rue de la Station. Tél. 3.64.

ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Robens
 Alfred Robens
 Madame Alfred Robens

Au cours d'une journée pour eux inoubliable, les écoliers de France ont remis 4.200.000 francs au Maréchal

« Que d'enfants malheureux vont pouvoir être secourus, grâce à vous ! Mercl de tout mon cœur, mes petits », leur dit-il.

Quatre millions deux cent mille francs. Tel est le don magnifique que les écoliers de France ont remis au Maréchal. Environ 150 garçons et filles étaient venus de tous les coins de France. On leur avait dit : « Vous allez vivre une grande journée, vous allez voir le Maréchal et l'entendre. » La joie était dans tous les cœurs. Après une matinée agréablement passée dans un cinéma de la ville, les petits écoliers assistèrent au Casino à un vaste banquet préparé et servi par les jeunes des Chantiers.

L'après-midi devait leur réserver le plus grand des bonheurs : l'accomplissement de leur mission. L'adresse au chef de l'Etat des sommes recueillies dans toutes les écoles de France au profit des orphelins de guerre et des enfants de prisonniers.

LES CANADIENS FRANÇAIS CONTRE LA CONSCRIPTION

Londres, 29 décembre. — Le correspondant du « Times » à Québec annonce que dans la province de Québec 40 pour cent des jeunes Canadiens français s'opposent au recrutement, ont refusé de se rendre aux ordres d'appel.

Nos bureaux et ateliers étant fermés à l'occasion du Nouvel An, le « JOURNAL DE ROUBAIX » ne paraîtra pas le VENDREDI 1^{er} JANVIER ni le DIMANCHE 3 JANVIER.

LES SOUS-MARINS ATTAQUENT UN IMPORTANT CONVOI BRITANNIQUE DANS LES PARAGES DES AÇORES et coulent 15 cargos jaugeant 85.000 tonnes

UN DESTROYER ET UNE CORVETTE DE L'ESCORTE SONT TORPILLÉS



Un moment agréable au cours d'une croisière dans l'Atlantique du Nord : deux sous-marins se croisent et échangent des saluts.

QUARTIER GÉNÉRAL DU FÜHRER, 29 DÉCEMBRE. — Le haut commandement des forces armées communique :

Depuis deux jours, des sous-marins allemands poursuivent un convoi ayant quitté l'Angleterre en direction du sud. La nuit dernière, ils l'ont détruit au cours d'une série d'attaques. Quinze navires d'une jauge globale de 85.000 tonnes ainsi qu'un destroyer et une corvette appartenant à l'escorte ont été coulés et trois autres cargos ont été atteints par des torpilles.

Le haut commandement de l'armée donne à ce sujet les détails suivants :

Le convoi qui a été presque complètement détruit dans la nuit du 28 au 29 décembre à hauteur des Açores, faisait manifestement route vers l'Afrique occidentale. Dès le 26 décembre, date de son départ d'Angleterre, il était pourchassé par les sous-marins allemands.

A diverses reprises, le contact fut rompu par suite du brouillard. Le convoi fut cependant réconstitué par des destroyers et des corvettes ennemis, ce qui n'empêcha cependant pas quelques-uns d'entre eux de se maintenir à proximité des navires anglais, qui continuèrent à pourchasser avec acharnement.

Dans la soirée du 28 décembre, les sous-marins, qui avaient réussi à encercler le convoi, passèrent à l'attaque.

Ce fut un feu d'artifice de agraves lumineux, de fusées éclairantes et de détonations de toutes sortes. Plusieurs navires ont été gravement endommagés ou qui tentaient de s'éloigner du gros du convoi furent détruits à coups de torpilles ou par des mines. Dans certains cas, des va-

La guerre en Afrique

Huit avions abattus et un sous-marin coulé par les Italiens

LES ANGLO-GAULLISTES ONT OCCUPÉ DJIBOUTI

QUARTIER GÉNÉRAL DU FÜHRER, 29 DÉCEMBRE. — Le haut commandement de l'armée allemande communique :

En Tunisie, des pousses d'élements de reconnaissance ennemis ont été rejetés. Notre aviation a détruit de nombreux chars et véhicules automobiles. Cinq avions anglais ont été abattus en combats aériens. Un de nos appareils est manqué.

ROME, 29 DÉCEMBRE. — Le quartier général de l'armée italienne communique :

Nos formations aériennes ont attaqué à plusieurs reprises, dans le Sahara libyen, des colonnes ennemies, détruisant ou endommageant de nombreux avions.

En Tunisie, des pousses de chars ennemis ont été entravés au cours d'une série de rencontres locales. On signale une vive activité aérienne de part et d'autre dans les deux secteurs du front de l'Afrique du Nord.

Des bombardiers italiens ont effectué récemment des concentrations de troupes et de véhicules automobiles. Cinq appareils ennemis ont été abattus en combats aériens par des chasseurs allemands. Un sixième a été descendu par la D.M.

Une formation d'avions de transport italiens, attaquée par des escadrilles de chasse ennemies, de beaucoup supérieures en nombre, a réussi à détruire au cours de ce combat inégal, deux appareils ennemis et à rallier intacte sa destination.

En Méditerranée, un sous-marin ennemi a été coulé par un sous-marin italien commandé par le capitaine de corvette Luigi Colavito.



(Service cartographique du JOURNAL DE ROUBAIX).

Dans le secteur nord, c'est-à-dire dans la région située entre Adoua et Beja, les Anglo-Américains se sont légèrement retirés vers l'ouest après quelques engagements de patrouille.

Au nord-est de Medjez-el-Bab, annonce le communiqué du général Eisenhower, les troupes alliées ont dû opérer une retraite à la suite d'engagements assez vifs.

Une dépêche d'Alger annonce, en outre, que dans la région de Fout-Du-Fa, les alliés ont dû assés se replier à la suite des violents assauts des troupes de l'Axe.

Des combats sporadiques ont également eu lieu dans la région située entre Pichon et Kairouan.

Des avions allemands et italiens ont attaqué avec succès des concentrations de troupes et des véhicules adverses. Ils ont, de même, bombardé Bône et Bougie. Des avions américains ont attaqué Souma, cependant que des bombardiers britanniques effectuaient des raids contre Tunis et la Goutlette.

Le recrutement ne marche pas !

D'après des nouvelles de Tanger, de grandes affiches recouvrent les murs en Algérie et au Maroc, invitant la population française à s'engager dans le corps de volontaires des généraux Eisenhower et Giraud. Le nombre des inscriptions est cependant minime. « On demande d'urgence de nouveaux membres ».

Des Italiens incorporés en Tunisie

Un corps de volontaires italiens a été créé à Tunis. D'autres demandes de volontaires arrivent journellement au service de recrutement italien.

Le général Juin, commandant en chef des troupes françaises dissidentes en Afrique du Nord

Amsterdam, 29 décembre. — L'agence Reuter annonce que le général Juin a été nommé commandant en chef des troupes françaises en Afrique du Nord.

Notre dernière colonie africaine

Djibouti était, il y a 50 ans un désert aride, brûlé par le soleil. C'est une poignée de Français, bravant la chaleur et le climat, qui en ont fait le port le plus important de la mer Rouge après Aden. Ils en ont fait une ville de 20.000 habitants dont les installations permettent à la population européenne de supporter les rigueurs du climat. Puis, de ce port d'escale, ils ont lancé une voie ferrée vers le cœur de l'Éthiopie. Achèvement de la ligne en 1917, ce chemin de fer a été, par la suite, une extension considérable et son trafic est de 25.000 tonnes par an.

Djibouti occupé

Vichy, 29 décembre. — Les troupes anglo-gaullistes qui ont attaqué, dans la journée du 26 décembre, nos territoires de la côte de la Somalie et qui avaient atteint Chevela, ont poursuivi leur avance. La métropole n'est plus, à l'heure présente, en communication avec cette colonie. On annonce des sources britanniques, que les troupes anglo-gaullistes auraient atteint Djibouti et pris possession de la ville.

Tard dans la nuit, les Anglais ont annoncé que le commandant en chef des troupes britanniques stationnées en Éthiopie, le général Pownall, a nommé l'administrateur colonial Bernard Gouverneur de la Côte française des Somalis.

Un malfaiteur hospitalisé

par ses complices

Le semaine dernière, des gendarmes surpris plusieurs malfaiteurs au moment où ceux-ci tentaient de s'introduire dans la mairie de Malouan-Alfort. L'un de ces derniers, blessé, avait été conduit à l'hôpital de Créteil.

Or, la nuit, quatre des complices du bandit, après avoir occupé la plupart des lignes téléphoniques de l'hôpital, tentèrent de délivrer le malfaiteur. Fort heureusement, une des lignes téléphoniques était encore reliée et les policiers immédiatement avertis intervinrent aussitôt, mettant en fuite les bandits.

Du « renfort » pour le « Comité de l'Empire »

On annonce de Rio de Janeiro que M. Marcel Ferrouton, ambassadeur de France, appuyé par le général...

Les Nippons mènent vigoureusement leurs opérations en Chine

Shanghai, 29 décembre. — Ces derniers jours, les forces japonaises ont entrepris une action de grande envergure contre les troupes de Tchoung-king qui se trouvent sous les ordres du général Li-Fin-Houen, commandant adjoint de la 5^e zone de guerre. Le 25 décembre, les Japonais ont conquis les localités de Tachou et de Tchang-tai, à 30 kilomètres au nord de Tachou. Les troupes du gouvernement de Nanking ont effacement appuyé les formations nipponnes.

L'activité aérienne

Changhai, 28 décembre. — Au cours d'un second raid sur l'aérodrome de Tunnyen (province de Tschang-tai, à 200 kilomètres au nord-ouest de Kounming), des avions nippons ont descendu cinquante appareils ennemis et détruit au sol cinq autres avions.

Le 28 décembre, des bombardiers japonais ont attaqué la base aéronautique de Huitachou, dans la province de Kwantung, et ont causé de grands dommages aux installations militaires.

M. Laval à Paris

M. Laval est arrivé mardi à Paris. Il sera de retour à Vichy le 1^{er} janvier, afin d'assister à la réception du corps diplomatique.

Dès son arrivée à Paris, le président du Conseil s'est entretenu avec ses collaborateurs directs.

Dans la journée, il a reçu MM. Bonnafous, secrétaire d'Etat à l'Agriculture et Jannkyn, secrétaire d'Etat à l'Aéronautique.

Le règlement futur des relations monétaires et économiques SERA DÉTERMINÉ PAR UNE ENTENTE ENTRE ÉTATS

Une déclaration du Dr Funk

Berlin, 29 décembre. — Le Dr Funk, ministre de l'Économie du Reich, au cours d'une interview a déclaré :

« La monnaie ne doit jamais révéler, dans la politique économique, une importance primordiale ; elle dépend, en effet, de la prestation économique, du ravitaillement en marchandises et du pouvoir d'achat exprimé par les prix. Dans les États totalitaires, c'est le gouvernement qui détermine la valeur de la monnaie, alors que dans le système libéral ce sont les puissances internationales de l'argent et des matières premières. Or, comme il n'y aura plus à l'avenir de libre jeu monétaire, les règles de l'automatisme libéral n'auront plus aucune validité. Le règlement des relations monétaires et économiques sera donc avant tout une affaire de relations politiques. Les modifications pourront être décidées d'un commun accord, suivant les mouvements de la balance » (Lire la suite page 2.)

Sur le front du Don, un groupe soviétique est anéanti

Le lac Ladoga, théâtre d'engagements violents

QUARTIER GÉNÉRAL DU FÜHRER, 29 DÉCEMBRE. — Le haut commandement des forces armées communique :

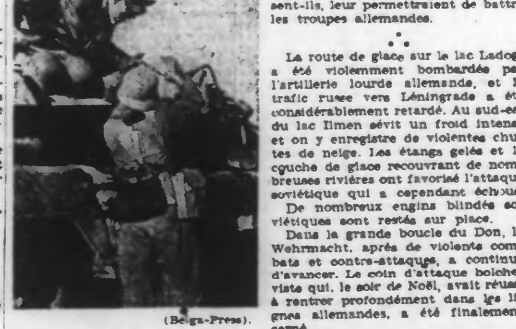
Dans la région du Terek, des attaques locales de l'ennemi ont échoué. Les troupes germano-roumaines, passant immédiatement à la contre-attaque, ont élargi les limites de leurs positions et anéanti plusieurs chars. Entre la Vpiza et le Don, ainsi que dans la boucle formée par ce dernier fleuve, de nouvelles attaques bolchevistes ont échoué au cours de violents combats défensifs. Un groupe ennemi encerclé depuis plusieurs jours a été détruit.

Depuis le 24 décembre, nos troupes ont détruit dans ce secteur avec succès de nombreux chars, 20 canons de batteries lourdes et légères, se sont emparées de matériel de toute espèce et ont fait un grand nombre de prisonniers. Les pertes sanglantes de l'ennemi sont de loin supérieures au nombre des prisonniers.

La division italienne « Julia » est particulièrement distinguée au cours des combats défensifs dans la boucle du Don.

Au sud-est du lac Ilmen, l'ennemi a renouvelé ses attaques appuyées par un violent feu d'artillerie et par de nombreux chars. Il a été repoussé avec des pertes élevées. Trente-quatre chars soviétiques ont été détruits.

Dans l'extrême-Nord, la Luftwaffe a bombardé sur la ligne de Mourmansk, plusieurs gares de déchargement et installations importantes.



Le commandant d'une unité blindée étudie le parcours.

A Moscou, on incrimine le général Hiver

D'après des nouvelles anglaises de Moscou, les Soviétiques prétendent que les fortes chutes de neige les auraient empêchés de partir pour l'Allemagne au titre de la relève. Deux centres de nouvelles techniques de Rhénanie et de Westphalie ; la troisième va rejoindre une usine de pneumatiques de la province de Hesse.

LA LOI DE « PRET ET BAIL » ET SES INCONVENIENTS

Montluçon, 29 décembre. — Trois équipes d'ouvriers spécialisés encadrés d'ingénieurs et d'agents de maîtrise viennent de partir pour l'Allemagne au titre de la relève. Deux centres de nouvelles techniques de Rhénanie et de Westphalie ; la troisième va rejoindre une usine de pneumatiques de la province de Hesse.

Un malfaiteur hospitalisé par ses complices

Le semaine dernière, des gendarmes surpris plusieurs malfaiteurs au moment où ceux-ci tentaient de s'introduire dans la mairie de Malouan-Alfort. L'un de ces derniers, blessé, avait été conduit à l'hôpital de Créteil.

Or, la nuit, quatre des complices du bandit, après avoir occupé la plupart des lignes téléphoniques de l'hôpital, tentèrent de délivrer le malfaiteur. Fort heureusement, une des lignes téléphoniques était encore reliée et les policiers immédiatement avertis intervinrent aussitôt, mettant en fuite les bandits.

Le billet gagnant des six millions dans les deux séries du tirage de la dernière tranche de la Loterie nationale a été rendu en dixième à Nantes et dans la région. Parmi les gagnants, on signale un employé de la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat.

LA PROTECTION DE LA RACE

Il ne peut y avoir de relèvement national sans une protection efficace de la race. Pour les tâches sévères qui l'attendent, il est nécessaire, indispensable, que la France de demain soit en mesure de compter sur une race saine, forte, la plus possible à l'abri des ennemis de la santé publique, des maladies et de toutes les tares qui affaiblissent et compromettent son avenir.

Cartes, des lois sont depuis longtemps en vigueur qui protègent officiellement la race et, d'autre part, les institutions privées ont souvent apporté aux organismes d'Etat, sur ce même terrain, un important concours. Comment se fait-il que, dans la plupart des cas, les mesures prises et les œuvres pratiquées ne soient révélées sans utilité que les résultats n'aient pas répondu aux initiatives et aux dépenses ? C'est que presque toujours les modalités de la protection qu'on voulait instituer n'étaient ni assez souples, ni assez larges et qu'elles ne tenaient pas un compte exact des différentes conditions de lieu et de situation sociale.

Le Maréchal et son gouvernement, comprenant l'urgence de remédier à une situation si préjudiciable au pays et frappé par la lecture des statistiques récentes qui accusent une forte progression de la mortalité infantile pendant ces dernières années, ont décidé de prendre des mesures énergiques en vue de réaliser une large protection préventive, sanitaire et sociale.

La loi du 16 décembre 1942 coordonne, codifie et complète les lois en vigueur. Son objet est la sauvegarde physique et morale de la race en procédant tout particulièrement à la maternité et la première enfance. Pour la première fois apparaît dans la législation française une

mesure d'urgence : le certificat national sans une protection efficace de la race. Pour les tâches sévères qui l'attendent, il est nécessaire, indispensable, que la France de demain soit en mesure de compter sur une race saine, forte, la plus possible à l'abri des ennemis de la santé publique, des maladies et de toutes les tares qui affaiblissent et compromettent son avenir.

La surveillance préventive est réorganisée. Elle sera assurée principalement par les assistantes sociales, sous le contrôle des médecins inspecteurs de la santé. La surveillance des femmes enceintes sera faite de telle sorte que le dépistage méthodique de la tuberculose et des maladies vénériennes puisse être réalisé.

Pour l'assistance aux futures mères et les primes d'allaitement, les taux devront être mis en rapport avec le coût actuel de la vie.

La protection des jeunes enfants est élargie jusqu'à l'âge de six ans, c'est-à-dire jusqu'à la scolarité. Pour les écoles, le contrôle médical fait l'objet d'une réglementation spéciale. Et quand nous aurons mentionné qu'à sa naissance chaque enfant sera doté obligatoirement d'un « carnet de santé », sur lequel seront notées les constatations sanitaires le concernant, le lecteur aura sous les yeux les grandes lignes de la loi de sauvegarde de la race, loi qui, en assurant la protection efficace des jeunes Français, donnera au pays le moyen le plus certain de se relayer.